



## L'aide à l'orientation et à l'intégration

### **MATURATION DES CHOIX PERSONNELS DES ÉLÈVES**

Depuis 2005 et le « Contrat pour l'école », le Ministère de la Communauté française de Belgique a fait de l'orientation du jeune, une de ses priorités<sup>1</sup>. Les récentes modifications apportées au premier degré de l'enseignement secondaire renforcent cette logique tout comme le Plan d'Actions Prioritaires de la FESeC.

Dans les DASPA, le processus d'orientation revêt un enjeu plus fort encore : il s'agit en plus d'encourager le jeune à découvrir ses habiletés et ses aspirations, de l'aider à se forger une image des possibilités d'éducation et d'emploi dans un paysage qui lui est tout à fait inconnu.

Bien mené, ce processus contribuera à l'insertion du jeune dans une filière et une option d'enseignement appropriée ainsi que dans la société.

Des éléments à développer dans ce processus d'orientation des élèves en DASPA sont par exemple :

- une présentation des possibilités d'études, d'établissements scolaires et de formations professionnelles existant en Belgique ;
- une aide à la construction de leurs projets personnels et professionnels ;
- un dispositif d'accompagnement dans des écoles qu'ils vont pouvoir intégrer et où ils pourront s'épanouir ;
- une période d'immersion dans une filière et une option envisagées afin d'affiner le choix.

### **INTÉGRATION ET SUIVI DE L'ÉLÈVE**

Après avoir accueilli l'élève, l'avoir accompagné dans ses apprentissages, soutenu dans sa démarche de maturation de choix personnels, il s'agit de faciliter son intégration dans l'enseignement ordinaire.

Il peut être utile à la fois pour le jeune et pour l'équipe éducative de garder temporairement des contacts avec l'école accueillante pour apprécier l'évolution de cette intégration et pouvoir ainsi adapter les stratégies mises en place et les synergies avec les écoles.

### **RESSOURCES UTILES**

Sur le site du SeGEC, différentes ressources sont mises à disposition pour aider à la construction d'un projet personnel avec l'élève : <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1387>

---

<sup>1</sup> Priorité n°3 : orienter efficacement chaque enfant.